

BURKINA FASO

=====
=

Unité-Progrès-Justice

Décret n°2014-.....009...../PRES-TRANS
portant nomination du Directeur
Général du Protocole d'Etat

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le décret n°2011-1099/PRES du 30 décembre 2011 portant organisation des Services de la Présidence du Faso;

DECRETE

Article 1 : Monsieur Gilles Séraphin BAYALA est nommé Ambassadeur, Directeur Général du Protocole d'Etat.

Article 2 : Les Secrétaires Généraux de la Présidence du Faso et du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 27 novembre 2014


Michel KAFANDO

